

meurthe & moselle Habitat Promotion

33 boulevard de la mothe 54000 NANCY 03 83 50 10 10 promotion@mmhabitat.fr www.mmhabitat.fr

Référence : Lot 8 / 26557 - PSLA

VANDOEUVRE-LES-NANCY - Avenue Jeanne d'Arc



DESCRIPTIF DE LA COPROPRIETE

Année de construction : 2027
Nombre de niveaux : Ssol + R + 3
Ascenseur : Oui
Nom du syndic : A déterminer
Nombre de lots principaux : 30

206 900 €uros TIC

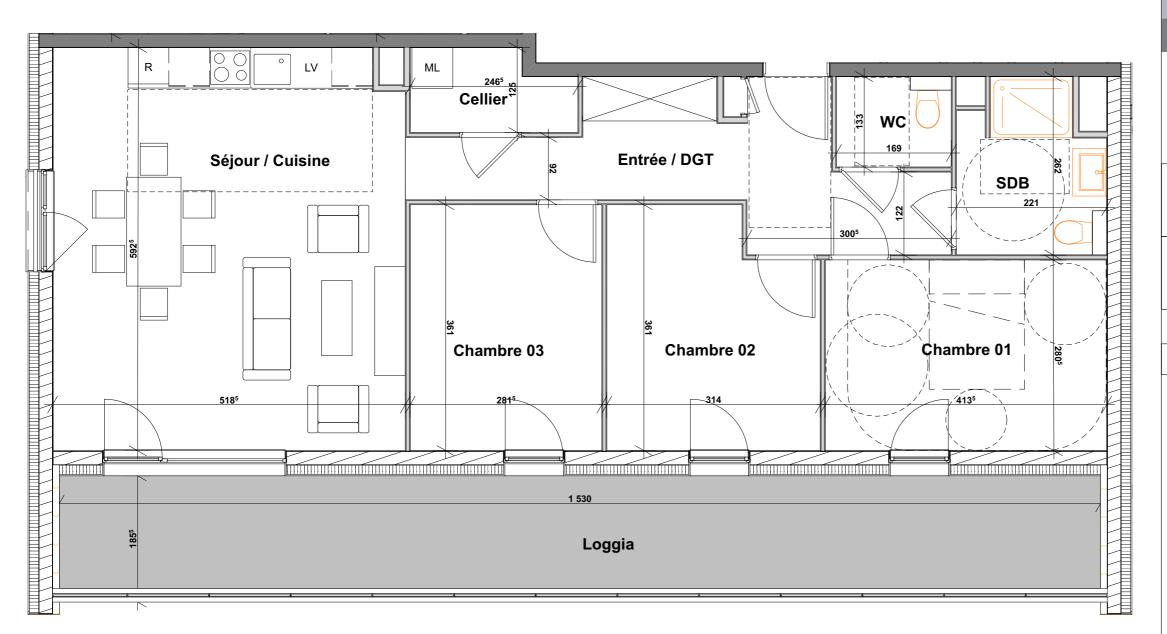
CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT		
Etage :	1er_	
Surface habitable :	84,69 m²	
Nombre de pièces :	4	
Nombre de chambres :	3	
Nombre de salle de bains :	-	
Nombre de salle d'eau :	1	
Nombre de WC :	1	
Culsine :	Ouverte - Non équipée	
Type de chauffage :	Urbain	
Date de l'installation du chauffage :	2027	
Orientation :	Sud	

CARACTERISTIONES DU LOGEMENT

Annexes :			
Balcon:	-	-	
Terrasse	1	28,15 m²	
Jardin :		-	
Cave privative :		2,41 m²	
Cellier privatif:			
Stationnements:	Souterrain	n° 8	
	-	-	
Part locative :	635 €/mois ŀ	nors charges	
Montant estimatif des charges :			
Montant estimatif de la Taxe Foncière :			
Montant estimatif des frais de Notaire : 6 207 €			









Résidence MMH ////

168, avenue Jeanne d'Arc 54 500 Vandoeuvre-les-Nancy

N° d'appartement : LOG 08 -

Niveau: R+1 Type : **T4**

Tableau de Surface

	28,15 m ²
Loggia	28,15
	84,27 m ²
WC	2,12
Séjour / Cuisine	30,45
SDB	4,94
Entrée / DGT	11,87
Chambre 03	10,17
Chambre 02	10,40
Chambre 01	11,59
Cellier	2,73



01/07/2024

Indice: 0







NOTA: Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Les surfaces sont approximatives. Des variations et des modifications peuvent intervenir en fonction de contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les retombées de poutres, les faux-plafonds, les soffites et les canalisations ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques. La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutres ne serait être inférieure à 2 m. Les éléments de mobiliers de cuisine, l'emplacement des équipements sanitaires, le calepinage des carrelages et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif.